INFORMATION RELATIVE A LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES ET AUX COOKIES

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Paris Habitat, en tant que responsable du traitement, traite vos données personnelles pour organiser l'élection des représentants des locataires à son conseil d'administration.

Ce traitement est obligatoire et repose sur les obligations légales de Paris Habitat, prévues aux articles L.421-9 et R. 421-7 du Code de la construction et de l'habitation.

Le dispositif électoral respecte les recommandations de la CNIL en matière de sécurité et de confidentialité, en particulier :

- la délibération 98-041 du 28 avril 1998 relative à l'utilisation de systèmes de vote par codes-barres pour les élections par correspondance ;
- la délibération 2019-053 du 25 avril 2019 relative à la sécurité des systèmes de vote électronique.

Le vote est totalement anonyme, aucun rapprochement ne peut être établi entre l'émargement et le vote de l'électeur.

Pour vous permettre de voter par correspondance ou par voie électronique, Paris Habitat utilise des données vous concernant :

- collectées dans le cadre de la gestion locative et issues de son système d'information ;
- recueillies directement auprès de vous.

Les catégories de données traitées sont vos données d'identification et de contact, votre numéro de compte locataire, les informations relatives à votre bail, notamment son statut et sa durée, ainsi que les données liées à votre situation locative.

Les destinataires de vos données personnelles sont :

- les équipes habilitées de Paris Habitat en charge de l'organisation des élections ;
- Les prestataires en charge du dispositif électoral : SLIB/Eklesio pour le vote électronique et Maiadouro pour le vote par correspondance ;
- le prestataire en charge de la distribution du matériel de vote : La Poste ;
- les membres de la commission électorale dans le cadre du contrôle de la recevabilité des candidats qui sont aussi électeurs ;
- le commissaire de justice et l'expert informatique indépendant missionnés pour ces élections ;
- les conseils de Paris Habitat en cas de litige.

Les données personnelles traitées pour ces élections seront conservées jusqu'à l'expiration des délais et voies de recours ou, en cas de litige, jusqu'à l'issue d'une décision juridictionnelle devenue définitive, puis supprimées.

Lors de votre connexion au site de vote, seul un cookie de session est déposé sur votre navigateur. Nécessaire au fonctionnement du site, ce cookie permet de vous identifier et ne nécessite pas votre consentement. Il est automatiquement supprimé à la fermeture de votre navigateur. Aucun cookie de traçage ni outil de statistiques n'est utilisé.

Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de définir le sort de vos données en cas de décès. Vous pouvez exercer ces droits auprès de la déléguée à la protection des données, par courrier à l'adresse suivante : Paris Habitat – Déléguée à la Protection des Données (DGAI) – 21 bis rue Claude Bernard, 75253 PARIS Cedex 05, ou par courriel à informatiqueetlibertes@parishabitat.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (cnil.fr).